



LE HERISSON

Expressions de Faulquinois

Quand Madame la Maire de Faulquemont

se prend pour une Super Star...

et pour la Reine du Royaume de Faulquemont.

Installez-vous, chers lecteurs, et ajustez vos perruques poudrées : ce qui va suivre relève du grand théâtre.



Acte I : Le crime de lèse-majesté

Hier soir, 26 août 2025, réunion d'une commission municipale en mairie.

Une élue se gare sur l'emplacement le plus proche de la salle du conseil. Pratique pour ouvrir la portière et sortir bébé sans devoir s'entraîner chez le Cirque du Soleil ni faire un triple salto arrière.



À cet instant, elle ignore qu'elle vient de franchir la ligne rouge protocolaire : **se garer sur la place sacrée de Sa Majesté, autrement dit le trône automobile de la Reine-Maire Kempenich.**

"Ah... si elle avait su, elle aurait pris un abonnement au parking du supermarché."

Acte II : L'alerte du palais

À peine cinq minutes plus tard (six, si on arrondit), une employée communale entre, l'air gêné. On sent qu'elle préférerait être ailleurs, mais bon... quand la Reine-Maire sonne, les courtisans accourent.

Elle demande : « *Qui aurait, par mégarde, stationné sur la place de Madame la Maire ?* »

Et d'ajouter : « *Il y a une place libre, juste là, à quelques mètres...* »

Panique. Deux élus ont le même modèle de carrosse (pardon, de voiture), **dont l'adjoint royal Koppers. Il bondit, prêt à s'excuser,** mais fausse piste. La plaque est donnée, cérémonieusement : c'est celle de l'élue avec son nourrisson. **Ouf, le voilà rassuré.**

**GROS OUF
DE
soulagement**

“On devine que la secrétaire a reçu l’ordre directement du palais... sous peine d’écartèlement administratif.”



La sentence tombe : libérer le trône automobile. **VITE**, avant que Sa Sérénissime ne s’impatiente davantage dans son carrosse rutilant.

Acte III : La course de la coupable ou l’humiliation publique

Notre élue confie son bébé à une voisine (heureusement, aucun décret n’impose encore la révérence avant de quitter la salle), puis se précipite dehors.

Et là, coup de théâtre en bas des marches du château : Madame la Maire, altesse municipale, diadème invisible ajusté, attend dans son carrosse étincelant, que **SA place se libère**. Pourtant, tout près, **vraiment tout prêt** une autre place est libre.



Elle ne daignera pas lever la tête à l'arrivée de sa vassale.

“À cet instant précis, Sa Majesté songeait peut-être à faire installer des grilles dorées autour de son emplacement...”

Acte IV : La morale du conte

Le plus exquis ? Madame la Maire n’assistera même pas à la réunion. Oui, Sa Majesté ne se déplace pas pour ces petites affaires de plébéïens.



Qu’on se le dise : on ne se gare pas sur la place royale de Béatrice Kempenich. **JAMAIS**. À d’autres époques, la coupable aurait fini sur l’échafaud, la tête au bout d’une pique, pour crime de lèse-Reine.

“

Prochain épisode : installation d’un tapis rouge sur le parking et révérences obligatoires dès le passage piéton ” ?

Le Hérisson le rappelle : à Faulquemont, on ne rigole pas avec la place royale. Les courbettes sont facultatives (pour l’instant), mais le respect des protocoles de stationnement... impératif. Les manquements seront observés, consignés, et probablement commentés dans la prochaine réunion du palais.

Mais au fait, quel était le sujet de cette réunion ? De nos sources, le défilé de la Saint-Nicolas. Il paraîtrait que madame la maire aurait son propre char fabriqué par ... les services techniques. Ce qui fit dire à une élue : « *On voit que les élections municipales approchent madame la maire y met le paquet* ». Silence gêné des autres élus de la commission. **Silence gêné. Pas un ne mouftera.**



Saint-Nicolas 2024

Saint Nicolas 2025 !

Mais au fait, le personnel technique communal n'a pas autre chose à faire que de construire le char de son altesse ?

Il suffit de regarder autour de soi...

